FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale:	SPECIAL K Concentrate
UPC:	721800808142

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Cigarettes électroniques
Utilisations Déconseillées	Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Identification de la société	Medusa Juice Sdn Bhd
Adresse du Fabricant	No. 2 Jalan Perusahaan Amari Pusat Industri Amari Kawasan Perindustrian Batu Caves 68100 Batu Caves Selangor Darul Ehsan Malaysia
Code postal	68100
Téléphone:	+60 17-689 2389
Fax	
EMail	medusajuicekl@gmail.com tengku.nazihah.hanis@gmail.com

Fournisseur

Identification de la société	EL Science
Adresse du Fournisseur	1 The Manor Grove Centre Vicarage Farm Road Peterborough United Kingdom
Code postal	PE1 5UH
Téléphone:	+44 (0)1733 352553
Fax	
EMail	contact@elscience.co.uk

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	+60 16-290 0061 +60 17-689 2389
Contacter	Medusa Juice compliance officer
Contacter	Centre Antipoison de Nancy
Tél. d'urgence	+ 33 3 83 85 21 92

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Acute Tox. 4 : Nocif en cas d'ingestion

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Désignation Commerciale	SPECIAL K Concentrate
Pictogramme(s) de Danger	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

GHS07

Mention(s) d'Avertissement	Attention
Mention(s) de Danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion
Mention(s) de mise en garde	P264 P270 P301 + P312 P330 P501

2.3 Autres dangers

Aucun.

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide	51115-67-4	256-974-4	25 – 50	Acute Tox. 4 H302	GHS07

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau — Laver la peau à l'eau.

Contact avec les yeux — Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion — Rincer la bouche à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué. Traiter symptomatiquement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés — Comme approprié pour combattre un feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés — Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué. L'échauffement peut provoquer une décomposition.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

- Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas connu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	Ambiante.
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cigarettes électroniques

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Limites d'exposition sur le lieu de travail						
SUBSTANCE.	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Remarque:

Région	Source
EU	EU Occupational Exposure Limits
France	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, 2016

Remarque	Remarques
IOELV	Indicative Occupational Exposure Limit Values.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés — Assurer une ventilation adéquate.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des Yeux — Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peu — Porter des gants.

Protection respiratoire — Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.

Risques thermiques — Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement — Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide incolore à jaune pâle
Odeur:	Fruitée
Seuil olfactif	Pas connu.
pH	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Point d'éclair	>67 °C
taux d'Évaporation	Pas connu.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas connu.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité de vapeur	Pas connu.
Masse volumique (g/ml)	1.04 g/cm^3
Solubilité	Pas connu.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas connu.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de Décomposition (°C)	Pas connu.
Viscosité	Pas connu.
Propriétés explosives	Pas connu.
Propriétés comburantes	Pas connu.

9.2 Sonstige Angaben

Aucun. Keine.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non attribué.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Non classé
Toxicité aiguë - Inhalation	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Données sur la sensibilisation de la peau	Non classé
Données sur la sensibilisation respiratoire	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
L'allaitement	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé

Danger par aspiration	Non classé

11.2 Autres informations

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	Non classé.
Toxicité - Poissons	Non classé.
Toxicité - Algues	Non classé.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Pas connu.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas connu.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas connu.

12.6 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation	Non indiqué
REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation	Non indiqué
REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux	Non indiqué
Le plan d'action continu communautaire (CoRAP)	Non indiqué
Règlement (CE) Nº 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants	Non indiqué
Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Non indiqué
Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et	Non indiqué

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

importations de produits chimiques dangereux

Règlements nationaux

Autres — Pas connu.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger

GHS07

GHS07: SGH: Point d'exclamation

Classification des dangers — Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4

Mention(s) de Danger

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

Mention(s) de mise en garde

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/ en cas de malaise.
P330 : Rincer la bouche.
P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Acronyme

CAS : Chemical Abstracts Service
CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL)
CE : Communauté Européenne
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme
PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC)
REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit

à leur propre application particulière. Medusa Juice Sdn Bhd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Medusa Juice Sdn Bhd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.